

Rwanda : arrestation de Youtubeurs et membres de l'opposition

@rib News, 16/10/2021 - Source AFP Six personnes, dont l'animateur d'une chaîne YouTube et trois membres d'un parti d'opposition, ont été arrêtées mercredi au Rwanda, accusées de "répandre des rumeurs" visant à saper le gouvernement, a-t-on appris auprès jeudi de la police.

Parmi les personnes arrêtées figure Thoneste Nsengimana de la chaîne YouTube Umubavu TV, qui totalise plus de 16 millions de vues et sur laquelle des Rwandais ont appelé à dénoncer les violations des droits humains prétendument menées par le gouvernement. "Il s'agit d'un groupe organisé qui a l'intention de répandre des rumeurs visant à provoquer des soulèvements ou des troubles parmi la population en utilisant différentes plateformes de réseaux sociaux", a déclaré jeudi l'AFP Thierry Murangira, porte-parole du Bureau d'enquête rwandais (RIB). Dans un communiqué mercredi soir, le RIB avait exhorté les Rwandais à se méfier de certains commentateurs de réseaux sociaux qui cherchent à "saper la sécurité nationale" et le gouvernement, et rappelé que "toute personne arrêtée sera poursuivie".

Victoire Ingabire, fondatrice du mouvement non-homologué Dafa Umuruzi (Développement et liberté pour tous) et figure de l'opposition au président Paul Kagame, a affirmé qu'un total de sept personnes avaient été arrêtées, dont six membres de son parti. "Je prends ça comme de l'intimidation", a-t-elle déclaré à l'AFP. Victoire Ingabire est rentrée d'exil en 2010 pour se présenter contre Kagame à l'élection présidentielle, mais a été arrêtée et emprisonnée huit ans pour des accusations de terrorisme, une peine ensuite portée à 15 ans. Elle a été libérée après une grâce présidentielle en 2018. Plusieurs personnes ont été arrêtées par les autorités après avoir publié sur YouTube des contenus critiques envers le gouvernement, suscitant l'inquiétude de groupes de défense des droits civiques. Le mois dernier, Yvonne Idamage, 42 ans, a été reconnue coupable notamment d'"incitation à la violence" et condamnée à 15 ans de prison et à plus de 1.700 euros d'amende, après avoir accusé Kagame et son gouvernement de dictature. Le Rwanda, dirigé par Paul Kagame depuis la fin du génocide de 1994 qui a fait 800.000 morts, selon l'ONU, principalement des Tutsi, est régulièrement accusé par des ONG de réprimer la liberté d'expression, les critiques et l'opposition politique. En mars, Human Rights Watch avait exprimé son inquiétude face à l'attitude des autorités contre les personnes utilisant YouTube ou des blogs pour s'exprimer sur des questions parfois controversées. HRW affirmait alors qu'au moins huit personnes rapportant ou commentant l'actualité - notamment l'impact des strictes mesures anti-Covid qui ont durement frappé les plus pauvres - avaient été menacées, arrêtées ou poursuivies au cours de l'année écoulée.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});